

RADIAN—Recherche, Art, Design, Innovation, Architecture en Normandie

Doctorat de recherche et création

ésam
Caen/Cherbourg

ESADHaR


École
nationale supérieure
d'architecture
de Normandie

 55B


Normandie Université

Les accords de Bologne, ratifiés en 1999, ont conduit à la mise en œuvre du schéma LMD (Licence-Master-Doctorat) pour l'enseignement supérieur européen. Dans ce cadre, les écoles supérieures d'art françaises ont connu des évolutions importantes qui ont permis la reconnaissance au grade de Licence ou de Master des diplômes qu'elles proposent (DNA et DNSEP). Aujourd'hui l'enjeu pour les écoles supérieures d'art repose sur la mise en œuvre d'un doctorat qui soit en phase avec leur identité et leur pédagogie.

Recherche et pédagogie en écoles supérieures d'art

La pédagogie des écoles supérieures d'art repose sur un double mouvement : d'une part la maîtrise de connaissances théoriques et culturelles dans les domaines de l'histoire et de l'actualité de l'art, de l'esthétique, de la sémiologie de l'art. D'autre part l'approche sensible et l'acquisition des savoirs techniques qui mènent à la création et à la production de formes plastiques. La recherche portée par les écoles supérieures d'art relève de cet aller-retour. Il s'agit d'une démarche de recherche-création, qui allie rigueur intellectuelle et approche sensible. Elle a pour ambition d'engager une approche d'investigation en art, en design et en création littéraire en considérant que la pensée peut être produite par d'autres médias que l'analyse écrite seule et trouver son expression dans la création artistique.

La thèse de doctorat-création qui s'inscrit dans un cursus artistique devra ainsi consister en une œuvre plastique nourrie d'un appareil critique et théorique. La création plastique est au centre de la thèse et la forme constitue un enjeu de recherche.

Ce postulat est assez éloigné de l'orthodoxie d'une thèse universitaire. Aussi beaucoup d'écoles supérieures d'art ont préféré développer leur propre modèle sous la forme de diplômes d'écoles, redoutant la frilosité de l'université devant un modèle innovant qui envisage la recherche en art par la pratique et place l'œuvre et le processus de création au cœur du travail de l'artiste-chercheur.

La France en retard

Pourtant, bien d'autres pays ont permis le développement de troisièmes cycles alliant recherche et création. La Grande-Bretagne, la Belgique, le Canada ont mis en œuvre des PhD de recherche-création sur la base d'une double articulation du suivi des chercheurs entre les écoles d'art et les universités. Il en résulte que la France prend du retard dans l'élaboration d'un troisième cycle de recherche en art à même de recevoir une validation européenne au grade de Doctorat.

Le seul exemple en France d'un doctorat de création est le programme doctoral SACRe (sciences, arts, création, recherche). Il est le fruit de la coopération entre l'École Normale Supérieure et les cinq grandes écoles parisiennes supérieures de création (Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, Conservatoire national supérieur de musique et de danse, École nationale supérieure des Arts Décoratifs, École nationale supérieure des Beaux-Arts, Fémis – école nationale supérieure des métiers de l'image et du son), réunies au sein de Paris Sciences et Lettres Research University (PSL).

La Normandie aux avant-postes de la recherche-création

En Normandie, les deux écoles supérieures d'art, l'ésam Caen/Cherbourg et l'ESADHaR (Rouen/Le Havre), ont rejoint la ComUE Normandie-Université en tant que membres associés en décembre 2017. Le troisième établissement supérieur relevant de la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie (ENSA), fait partie des membres fondateurs de Normandie-Université.

L'ésam Caen/Cherbourg et l'ESADHaR ont proposé à la ComUE de créer un Doctorat de Recherche et Création d'un nouveau genre. Celle-ci en a saisi l'opportunité : le 18 avril 2018, le Conseil des membres de l'école doctorale « Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage » émettait un avis favorable à ce projet porté par les deux écoles supérieures d'art. Le 24 avril, le Conseil des écoles doctorales de la ComUE Normandie-Université confirmait cet avis. Le 5 juin, le conseil d'administration de la ComUE a officiellement entériné l'ouverture de ce doctorat unique en son genre.

Au niveau national, ce Doctorat représente en effet une innovation considérable pour la région Normandie car il est le seul en France avec SACRe à conjuguer une démarche de recherche et création artistique, qui allie rigueur intellectuelle et approche sensible, en considérant que la réalisation d'une œuvre constitue un enjeu de recherche au même titre que l'appareil théorique qui l'accompagne.

Création d'un pôle Culture au sein de la ComUE

L'ésam Caen/Cherbourg, l'ESADHaR et l'ENSA Normandie travaillent à créer ensemble un pôle Culture au sein de Normandie-Université. Véritable interface culture-enseignement supérieur, ce pôle Culture constituera la base sur laquelle reposera le doctorat de recherche et création. Le partenariat entre les trois établissements se concrétisera dès la rentrée 2018 avec la création de l'unité de recherche RADIAN.

RADIAN—Recherche, Art, Design, Innovation, Architecture en Normandie

RADIAN constituera la quatorzième unité de recherche de l'école doctorale HMPL. Elle réunira les chercheurs de l'ésam Caen/Cherbourg, de l'ESADHaR et une partie des chercheurs de l'ENSA Normandie. Cette nouvelle unité de recherche qui accueillera les doctorants du programme exposé dans ces lignes bénéficiera d'une revue de recherche annuelle intitulée RADIAL, où seront publiés les travaux des artistes-chercheurs de cette unité ainsi que des contributions extérieures.

Trois doctorants par an seront recrutés, pour une durée de trois ans, soit en vitesse de croisière neuf artistes doctorants inscrits dans ce troisième cycle.